



# LE PROJET EAF-NANSEN

## Le gestionnaire des pêches et l'approche écosystémique des pêches

L'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAF) met l'accent sur la nécessité de maintenir ou d'améliorer la santé et la production de l'écosystème afin de permettre la production durable des pêches.

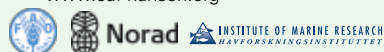
L'EAF a pour objectif de planifier, de développer et de gérer les pêches de manière à pouvoir aborder les besoins et souhaits multiples des sociétés, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de profiter de la gamme complète de produits et de services fournis par les écosystèmes.

La mise en œuvre d'une approche écosystémique de la gestion des pêches peut bénéficier aux poissons, aux pêcheurs, aux communautés et aux pays vivant de la pêche en :

- contribuant à la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- renforçant les efforts nationaux et régionaux en termes de lutte contre la pauvreté ;
- améliorant les connaissances sur les ressources piscicoles et en rétablissant les stocks de poissons épuisés ;
- améliorant le contrôle des stocks de poisson et la planification des activités de gestion ;
- encourageant la participation des parties prenantes aux décisions de gestion afin d'assurer la conformité ;
- réglementant les activités ayant un impact sur les pêches.

Pour plus d'informations sur l'EAF et le projet EAF-Nansen, veuillez contacter :

Le coordinateur  
EAF-Nansen project  
Marine and Inland Fisheries Services (FIRF)  
Food & Agriculture Organisation of  
the United Nations  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, ITALIE  
Téléphone : (+39) 0657 056007  
Fax : (+39) 0657 053020  
[www.eaf-nansen.org](http://www.eaf-nansen.org)



### NANSEN PROJECT

Aider les pays en voie de développement  
à mettre en œuvre l'approche écosystémique des pêches



## Les parties prenantes et l'approche écosystémique des pêches

L'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAF) profite aux poissons, aux pêcheurs et aux communautés vivant de la pêche.

L'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAF) reconnaît que la gestion des pêches devrait permettre de bénéficier au bien-être des hommes et de l'écosystème. L'EAF aborde les multiples besoins et souhaits des sociétés, à la fois pour aujourd'hui et pour l'avenir. Elle garantit également que les gestionnaires des pêches et les parties prenantes partagent une même vision des pêches et des ressources piscicoles.

La participation des parties prenantes, telles que les pêcheurs, les communautés vivant de la pêche et les entrepreneurs de pêche est essentielle à la bonne mise en œuvre de l'EAF. Le rôle des parties prenantes inclut :

- le partage des connaissances sur les populations piscicoles et les pêches avec les responsables des pêches (gestionnaires des ressources et chercheurs) ;
- l'adoption de méthodes de pêche responsables ;
- l'aide à la lutte contre la pêche illégale ;
- la reconnaissance de l'importance de toutes les espèces qui habitent les mers et l'assurance que les quotas de pêche sont respectés ;
- l'aide au maintien d'un écosystème équilibré en évitant la capture accessoire d'oiseaux de mer, de tortues de mer, de requins et autres espèces menacées ;
- la participation aux exercices de consultation et de planification avec les gestionnaires des pêches.

En mettant en œuvre une approche écosystémique des pêches, les gouvernements peuvent développer et promouvoir des politiques de gestion garantissant des pêches durables et luttant contre la pauvreté.



**NANSEN PROJECT**

Aider les pays en voie de développement à mettre en œuvre l'approche écosystémique des pêches